

AVIS DE DÉSIGNATION

au conseil d'administration du
Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais

Collège : Comité des usagers

Conformément aux dispositions de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (RLRQ, chapitre O-7.2), avis est donné pour la désignation d'une (1) personne au conseil d'administration par et parmi les membres du comité des usagers de l'établissement.

La date de la désignation est prévue le: 11 novembre 2022

Conditions d'éligibilité

Toute personne membre du comité des usagers de l'établissement peut être candidate si elle remplit les conditions d'éligibilité suivantes :

- Résider au Québec;
- Être majeure (18 ans et plus);
- Ne pas être sous tutelle ou curatelle;
- Ne pas avoir été déclarée coupable d'un crime punissable de trois ans d'emprisonnement ou plus au cours des cinq années précédentes;
- Ne pas avoir été déchu de ses fonctions comme membre du conseil d'administration d'un établissement ou d'une agence au cours des trois années précédentes;
- Ne pas avoir été déclarée coupable d'une infraction à la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2) ou aux règlements qui en découlent au cours des trois années précédentes;
- Ne pas être à l'emploi de l'établissement indiqué ci-dessus ou y exercer sa profession;
- Ne pas être membre du conseil d'administration d'une fondation de l'établissement;
- Ne pas être à l'emploi du CISSS de l'Outaouais ou y exercer sa profession.

Modalités de mise en candidature

- Désignation par et parmi les membres du comité des usagers de l'établissement

Les membres du comité des usagers exercent leur droit de désignation lors d'une réunion où la majorité de ses membres sont présents, entre le 3 octobre et le 9 novembre 2022. Le comité des usagers doit faire parvenir au président du processus de désignation une copie de la résolution indiquant le nom de la personne qui a été désignée par et parmi les membres dudit comité **AVANT LE 10 NOVEMBRE 2022 à 17 HEURES.**

L'original du bulletin de présentation d'un candidat, dûment rempli et signé par celui-ci doit être transmis au président du processus de désignation.

Renseignements supplémentaires

Nom du président du processus de désignation : M. Pascal Chaussé

Courriel du président du processus de désignation : Pascal.Chausse@ssss.gouv.qc.ca

Adresse postale du président du processus de désignation : 80, avenue Gatineau, Gatineau (Québec) J8T 4J3

Numéro de téléphone du président du processus de désignation : (819) 966-6000 poste 332828



16 septembre 2022

Signature du président du processus de désignation

Date